



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 – @ : secretariat@artois.fff.fr



Procès-verbal du Bureau

Réunion du : Vendredi 16 avril 2021 en présentiel dans le respect des mesures sanitaires
à : 15h00 au District Artois de Football

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN

Présents : MM. Gérard DEBONNE, Bernard DEJARDIN, Jean DENEUVILLE, Serge HERMAN, Denis LAMORILLE, Richard RATAJCZAK, Daniel SION

I. Approbation du procès-verbal

Le Bureau approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2021, publié sur le site du District le 23 mars 2021.

II. Situation du personnel :

L'éventualité de la tenue d'une assemblée générale en Juin, l'application des mesures comptables vis-à-vis des clubs et la nécessité de maintenir un lien avec le personnel en chômage partiel pour certains depuis l'arrêt des compétitions amènent le Bureau à engager une réflexion sur une reprise, même partielle des activités des salariés. Après un échange de vue les dispositions suivantes sont adoptées :

Mme S. PAYAGE reprend à temps plein le 19 Avril

Mme V. HOFFSTADT reprend à 90% le 19 Avril

Mme V. WILLERVAL reprend à 60% le 03 Mai

Mme P. MARTEL reprend à 40% le 03 Mai

Le régime des techniciens reste inchangé

Le BMF Apprentissage fera l'objet d'une embauche dans le cadre de la structuration des clubs ; cette embauche est soumise à une subvention.

III. Assemblée Générale

Dans l'hypothèse d'un allègement des mesures sanitaires il est envisagé d'organiser cette assemblée en présentiel au complexe cinématographique Pathé de Liévin dans le cadre du centenaire du district le samedi 12 Juin. Chaque club ne pouvant être représenté que par une seule personne.

Le Bureau établit une trame concernant l'ordre du jour et un calendrier prévisionnel des opérations à mettre en œuvre :

19 Avril : Appel des vœux

03 Mai : date limite de réception des vœux

05 Mai : Etude des vœux

07 Mai : Réunion de la commission de relecture des textes

10 Mai : Transmission des textes modifiés aux membres du Comité Directeur

11 Mai : Assemblée consultative

17 Mai : Bureau et Comité Directeur pour validation de l'ordre du jour

21 Mai : Publication de l'Artois hebdo spécial

29 Mai : Date limite d'envoi des convocations et de publication de l'ordre du jour

Ce calendrier reste valable au cas où cette assemblée et les différentes réunions se tiendraient en visioconférence.

Un projet de liste d'invités est établi. Par ailleurs, dans le cadre du centenaire, chaque club présent se verra remettre un souvenir.

IV. Assemblée consultative :

14 candidatures de personnes représentant les clubs ont été reçues auxquels il faut ajouter les membres du Comité Directeur, membres de droit. Le quorum requis est respecté.

V. Relations avec les clubs :

Tous les clubs ont reçu de la Ligue un sondage permettant de faire l'inventaire des situations et des besoins. Pour le district Artois 53 clubs, soit 25% de l'effectif, ont répondu. Si 11 d'entre eux indiquent ne pas éprouver de difficultés sur le plan sportif, les autres craignent une perte de licenciés (33), rencontrent des difficultés à mobiliser pour organiser des séances (30) ou rencontrent des problèmes pour organiser des séances (20).

Sur un plan financier 48 clubs expriment des soucis actuels ou à venir comme la perte de sponsors (24), la baisse des subventions (12), le manque de recettes par suite de suppression de manifestations (5). Par ailleurs ils sont 34 à demander le remboursement des licences.

Plus généralement 10 clubs regrettent la fermeture des vestiaires ou des terrains, 48 souhaitent que des challenges soient organisés dès que possible tant pour les jeunes que pour les seniors mais malgré tout 33 ne souhaitent pas être appelé par les instances.

Concernant le District, à partir de début mai, les membres du Comité Directeur prendront contact par téléphone avec les présidents de clubs pour évoquer les besoins, donner des informations ou répondre à leurs questions. Une grille sera établie et servira aux membres du Bureau et du Comité Directeur au cours de ces échanges.

VI. Campagne de l'ANS

Une enveloppe régionale sera réservée aux clubs présentant des dossiers avant le 31 mai. Ces dossiers seront instruits au niveau du District par Sylvie PAYAGE pour la partie administrative, Denis LAMORILLE et Serge HERMAN pour la partie technique.

Les thèmes retenus au niveau national sont :

- la diversification des pratiques,

- le développement de la pratique féminine
- le développement du football loisir,
- la structuration des clubs,
- le rôle social éducatif et solidaire du football et les actions en faveur de la reprise des activités.

De plus, dans le cadre du Plan de relance de l'Etat, une somme spécifique sera allouée en faveur des actions menées par les clubs permettant :

- [La reprise d'activité sportive.](#)
- [L'aide à l'application du protocole sanitaire \(achat de matériel\).](#)

Chaque porteur de projet pourra solliciter une subvention pour 3 actions au maximum.

Un seul et unique dossier par porteur de projet (comprenant 1, 2 ou 3 action(s)) devra être créé et déposé sur Le Compte Asso.

Pour être financée sur la campagne 2021, l'action doit impérativement avoir commencé avant le 31 décembre 2021.

VII. Réflexions sur la reprise de la saison 2021 – 2022

Des groupes de travail sont mis en place par la Ligue. Représenteront le District :

- Richard RATAJCZAK pour les compétitions
- Serge HERMAN pour les aides aux clubs
- Bernard DEJARDIN sur la reprise d'activités
- Gérard DEBONNE pour le futsal
- Micheline GOLAWSKI pour les féminines

La réunion du COMEX prévue le 22 Avril devrait fournir des réponses à la majorité des questions évoquées : reconduction intégrale des groupes et des divisions, conduite à tenir vis-à-vis des forfaits généraux de 2020/2021, les cachets mutation venant à échéance après l'arrêt des compétitions seront-ils prorogés, comment seront traitées les suspensions pour un nombre de matches, composition du championnat U14 de ligue et de district.

VIII. Informations diverses :

- L'instruction des dossiers FAFA emploi sera confiée à Louis DARTOIS, Denis LAMORILLE, Serge HERMAN et Jean DENEUVILLE.
- Le club de Noyelles/Lens a été choisi par la Ligue, en accord avec le District, afin d'être site d'accueil pour la mise en place d'une action sur la pratique FITFOOT à travers la réalisation d'une séquence filmée.
- A Frévent, la municipalité a pris la décision de fermer le stade pour en interdire l'accès aux dirigeants actuels de l'AS Frévent.
- Pour la saison 2021 – 2022 tous les engagements seront effectués via footclubs à l'exception des engagements tardifs.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK

La Présidente
Evelyne BAUDUIN